

*Loi constitutionnelle de 1867*

territoire appartient à tout le Canada. Il n'appartient pas à l'Ontario, et Hull n'appartient pas au Québec. Il fait partie de la région de la capitale nationale. Cela répond mieux au problème qu'un projet de loi simplet qui se contenterait d'inclure Hull dans une certaine mesure. Peu importe quel nom on donnera à l'ensemble. On pourra s'entendre sur les fonctions de la police. Quant aux fonctions administratives, tout le monde finira sûrement par s'entendre à l'amiable à ce sujet après un certain temps. La fiscalité dans la région lui sera propre, et peu importera alors de quel côté de la rivière on habite.

J'en serais personnellement enchanté. Je trouve que la région de la Gatineau compte parmi les plus magnifiques de toute l'Amérique du Nord. Je ne peux pas y habiter. Je n'en ai pas les moyens. Cela n'est tout simplement pas possible, comparé à la vie de ce côté-ci de la rivière. C'est bien dommage, à mon avis. Mes enfants sont déjà adultes. Mais je connais beaucoup de parents de jeunes enfants qui préféreraient vivre de l'autre côté de la rivière, mais ne le peuvent pas. Un nouveau député de la Colombie-Britannique a été élu à l'occasion d'une élection partielle au mois d'août; au cours de nos conversations, je lui ai notamment déconseillé de chercher à s'installer de l'autre côté de la rivière, dans la région de Hull. Je lui ai fait remarquer certains des points que je vous ai exposés, monsieur le Président, à propos de la fiscalité, des heures d'affaires différentes, des différences relatives au prix des aliments, à la réglementation concernant les magasins de vin, bière et spiritueux, et au coût de la vie. Autant il voulait améliorer sa connaissance du français jusqu'à devenir totalement bilingue, autant il a dû examiner bien attentivement la situation pour constater que cela présentait pour lui des inconvénients et qu'il ne lui serait pas avantageux d'habiter à Hull. C'est à contre-cœur qu'il s'est installé à Ottawa. C'est franchement dommage. Ce n'est pas juste, et cela ne contribue pas à renforcer l'unité nationale. Le député de Hull (M. Isabelle) a eu une bonne idée, mais il n'est pas allé assez loin. Je ne suis pas disposé à voter en faveur d'un projet de loi aussi simple alors qu'il faut aller beaucoup plus loin. Il faudrait étudier attentivement la situation. «C'est notre capitale nationale, bon sang! Ce devrait être la région de la capitale nationale.» Cette région devrait être indépendante de Queen's Park, à Toronto, ou de Québec. Cette région devrait être le reflet de tout le pays.

• (1650)

La ville d'Ottawa et la ville de Hull devraient faire toutes deux partie de la capitale nationale précisément pour promouvoir l'unité nationale. Le premier ministre de Colombie-Britannique devrait avoir autant à dire sur ce qui se passe dans la région de la capitale nationale que le premier ministre de l'Ontario ou le premier ministre du Québec. Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse devrait pouvoir exprimer son opinion sur la région de la capitale nationale et tous les Canadiens devraient avoir leur mot à dire, qu'ils soient Français, Anglais, Suédois, Allemands ou que sais-je encore. Si nous voulons vraiment une capitale nationale et une région de la capitale nationale, ce projet de loi n'est pas la solution. Il faudrait un projet de loi bien plus fort qui fasse de cette région la capitale nationale du pays au sens propre du terme, tout comme le génie américain a fait de la ville de Washington, D.C. et du district de Columbia une entité indépendante des États qui les entourent. Je ne crois pas que ce soit aller trop loin. Je ne crois

pas que l'on s'oppose beaucoup à cette idée. Le niveau de taxation serait égalisé des deux côtés de la rivière. Un marchand de chaussures de Hull et un marchand de chaussures de la rue Sparks sauraient qu'ils sont sur un pied d'égalité. Dans certaines régions, de grosses difficultés surgissent actuellement; je songe de nouveau à l'essence. Il n'est pas difficile de voir, en traversant la rivière, que le prix de l'essence est beaucoup plus élevé dans une région que dans une autre, à cause des taxes. Il suffit de songer à l'impôt provincial sur le revenu pour constater que les habitants d'un côté sont désavantagés, ce qui ne veut pas nécessairement dire que tout est mauvais au Québec. Il y a au Québec des choses que je voudrais avoir ici. Ainsi, tous les habitants d'une région de la capitale nationale seraient traités exactement de la même façon.

Il y a des inégalités flagrantes actuellement. Ce n'est pas un projet de loi simplet comme celui-ci qui fera bouger les choses. Le seul moyen d'améliorer la situation, ce serait de s'entendre afin de créer une administration séparée et de faire de notre région une véritable capitale nationale, dans le vrai sens du terme. Voilà ce que je souhaite. Voilà le genre de mesure que je serais disposé à appuyer, contrairement à la mesure à l'étude. C'est en toute déférence que je dis cela, monsieur le Président. Je sais que les intentions du député sont louables, je comprends qu'il veuille remédier à un problème qui sévit en ce moment, mais pourquoi ne pas y mettre le paquet et éliminer tous les facteurs de tensions, combler le fossé qui sépare ces deux solitudes, dans la mesure où il existe encore, ce dont je suis convaincu. Comblons le fossé. Il est certain que Hull fait partie de la capitale nationale. Personne ne peut le nier. Il suffit de voir les milliers de fonctionnaires qui franchissent les ponts sur la rivière tous les matins, dans les deux sens. Créons une administration unique. Je ne crois pas que cette administration devrait être placée sous la tutelle de la Chambre des communes. Il est certainement possible de créer une municipalité administrée par des représentants élus dans tous les quartiers de Hull et d'Ottawa. Une telle réalisation constituerait une importante contribution à l'unité nationale. Je crois que cela permettrait également d'améliorer un peu l'image de la capitale nationale aux yeux de ceux d'entre nous qui venons des régions éloignées du pays. Nous serions rassurés de savoir qu'elle ne fait pas partie ni de l'Ontario ni du Québec, mais qu'elle est autonome. Juste ciel, dotons-nous donc d'un district quelconque qui appartienne à tous les Canadiens, peu importe la région du pays dont ils sont originaires.

**M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills):** Monsieur le Président, je veux personnellement remercier le bon médecin et député de Hull (M. Isabelle) pour avoir présenté ce projet de loi. Il s'est brillamment servi des études que j'avais effectuées à ce sujet et a tout seul développé cette idée. Il a distribué des imprimés à la ronde et il semblerait qu'une assez grande majorité de Hullois soient en faveur d'une région de la capitale nationale. Quelle belle marque de reconnaissance pour le député. L'ex-député de Peace River, M. Ged Baldwin, avait travaillé 15 ans sur la liberté d'information avant que les autres députés de la Chambre ne se rallient à son idée. Je suis sûr que chaque fois que le député de Hull présentera ce projet de loi, de nouveaux députés lui signaleront leur appui personnellement. C'est ce que je voudrais faire aujourd'hui, moi qui représente une circonscription du sud de l'Alberta où on se